

Lille, le 18 juillet 2023

## Communiqué de presse

# L'Agence de l'Eau Artois-Picardie et Voies navigables de France s'associent pour renforcer leurs actions face au changement climatique

Voies navigables de France (VNF) et les 6 Agences de l'eau ont signé le 5 juillet un partenariat afin de mettre en œuvre des actions conjointes face au changement climatique et ses répercussions sur la ressource en eau. Dans la droite ligne des objectifs fixés par le Plan Eau, cet accord vise à préserver et optimiser la disponibilité de la ressource en eau, ainsi que la qualité des milieux naturels.

En Nord - Pas-de-Calais, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et Voies navigables de France s'engagent à poursuivre et à développer cette collaboration, primordiale pour chacun.

---

« L'Agence de l'Eau Artois-Picardie est un partenaire essentiel de Voies navigables de France. Depuis longtemps, nous travaillons main dans la main, se réjouit **Marie-Céline Masson, Directrice territoriale des Voies Navigables de France Nord - Pas-de-Calais**. Sur le territoire Nord – Pas-de-Calais, nous allons naturellement continuer et amplifier l'excellent travail réalisé ensemble, en déclinant rapidement ce partenariat national en actions opérationnelles. »

« L'Agence de l'Eau Artois-Picardie et Voies navigables de France ont pu mener ensemble de grands projets, axés sur la continuité écologique et la restauration des milieux aquatiques surtout. Cette convention souligne à la fois la réussite collaborative entre nos deux structures mais aussi l'affichage de sa pleine reconduction et l'avenir d'autres projets communs pour l'eau », poursuit **Thierry Vatin, Directeur général de l'Agence de l'eau Artois Picardie**. »

---

La préservation de la ressource en eau et des écosystèmes sont des sujets sur lesquels VNF et l'Agence sont pleinement mobilisés. Le réseau des voies navigables est en effet une **infrastructure de transport**, mais aussi un **lieu de vie** pour de nombreuses espèces.

Le réseau fluvial est en outre un outil précieux pour organiser la **solidarité hydraulique** entre les territoires : près de 80% des ruissellements du Nord et du Pas-de-Calais aboutissent dans un canal ou une rivière gérée par VNF. Ce réseau est doté de capteurs, suivi 24h/24, il permet des transferts d'eau entre secteurs en crue ou en étiage.

Depuis longtemps, Voies navigables de France et l'Agence de l'Eau Artois Picardie travaillent de concert sur les projets en lien avec les objectifs emblématiques de la Directive Cadre sur l'eau, visant la restauration de la continuité écologique et la réduction de l'empreinte environnementale des canaux et des voies fluviales. VNF fait partie des instances de l'Agence (Comité de Bassin et Conseil d'Administration), et l'Agence soutient VNF sur de nombreux sujets :

- ▶ les **continuités écologiques**, pour restaurer la libre circulation des poissons, comme à Denain, pour [effacer le seuil à la confluence de la Selle et de l'Escaut](#) (près d'1 M€ de subvention de l'Agence) ou pour [créer une passe à anguilles](#) (560 k€), ou des zones propices à la biodiversité à Sailly-sur-la-Lys (163 k€) ;
- ▶ l'**innovation**, au travers des démarches engagées par VNF pour développer l'**économie circulaire des sédiments**, au travers de la construction du [site de transit de Château-l'Abbaye](#) (1,3 M€ de subvention de l'Agence) ou la mise en œuvre du programme de recherche sur le traçage des sources sédiments, et l'acquisition d'un drone bathymétrique (367 k€) ;
- ▶ en accompagnement des démarches de **restauration des milieux aquatiques**, pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et notamment l'arrachage d'hydrocotyle sur [la Sambre](#) (95 k€).



*Le 5 juillet, le Directeur général de VNF, ses sept Directeurs territoriaux, et les Directeurs généraux des six Agences de l'eau, ont signé un partenariat pour développer leurs actions communes en faveur de l'adaptation au changement climatique.*

Ce partenariat entre VNF et les agences de l'eau vise à agir sur quatre axes prioritaires :

- **La préservation et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité**, restauration écologique des berges, protection des zones humides, lutte contre les espèces exotiques envahissantes. La protection des milieux naturels et de la biodiversité est un défi commun pour contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'amélioration de la qualité des milieux.
- **Le renforcement de l'utilisation des solutions fondées sur la nature**, car les écosystèmes aquatiques et humides en bon état sont précieux pour atténuer l'impact des risques naturels (inondations, érosion des sols, sécheresse) qui s'intensifient à cause du dérèglement climatique et de l'artificialisation des sols.
- **La continuité et/ou restauration écologique et sédimentaire des cours d'eau**, afin d'assurer la libre circulation des espèces, notamment des poissons, et l'entièreté de leur cycle de vie (reproduction, repos, alimentation, croissance) parfois empêchée par les ouvrages transversaux.
- **La gestion quantitative de l'eau**, VNF joue un rôle clé dans la gestion hydraulique de la voie d'eau dont il est en charge. L'optimisation de son système en fonction des contextes hydrographiques, réduction des prélèvements, optimisation des capacités de réserves, réduction des fuites sont autant d'actions pour préserver la ressource en eau des territoires.

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**Voies navigables de France (VNF)** est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF\_officiel**

## A PROPOS DES AGENCES DE L'EAU

**Les agences de l'eau** sont des établissements publics du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Leur mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)  **EnImmersion.Eau**  **EnImmersion**

### Contacts presse

**Voies navigables de France**  
Direction Territoriale Nord - Pas-de-Calais  
Service Communication

Alexandra AUTRICQUE  
06 61 63 58 74  
[alexandra.autricque@vnf.fr](mailto:alexandra.autricque@vnf.fr)

**Agence de l'eau Artois Picardie**  
Service Communication

Cathy CELARY-DAVRE  
06 68.97 68 10 CELARY Cathy  
[c.celary@eau-artois-picardie.fr](mailto:c.celary@eau-artois-picardie.fr)